



LES ÉCHOS DE SAINT-MAURICE



MAISON POUR L'EMPLOI

C'est pour qui ? La Maison pour l'Emploi est destinée à tous les habitants de la Communauté de Communes de Montluel et des environs.
C'est où ? Maison pour l'Emploi 450, faubourg de Lyon 01120 Montluel (ancienne gendarmerie, entrée par la rue des Albanières)
 Tel : 04 78 06 12 07 maison-emploi@ville-montluel.fr www.ville-montluel.fr
C'est quand ? Horaires d'ouverture et d'accueil du public : lundi 14 h-17 h, mardi-jeudi-vendredi 8 h 30-12 h 30 et 14 h-17 h. Accueil avec ou sans rendez-vous et accès à l'espace multimédia.

DE NOUVEAUX COMPTEURS D'EAU pour un meilleur service

À la demande du Syndicat des Eaux du Nord-Est de Lyon, la Lyonnaise des Eaux remplace actuellement tous les compteurs d'eau de Saint Maurice afin de faire profiter les abonnés d'un nouveau service : la télé relève. Votre nouveau compteur d'eau envoie quatre fois par jour son index à l'aide d'un signal de très courte durée (moins d'une seconde). Vous pourrez ainsi connaître votre consommation au jour le jour et, surtout, être averti en cas de surconsommation ou de fuite sur votre installation. Au moment du remplacement de votre compteur, la Lyonnaise des Eaux vous informe par courrier du remplacement de votre compteur et vous donne l'index de dépose de l'ancien compteur. Un autre courrier vous indique comment connaître votre consommation, par internet, depuis chez vous. Vous pouvez également demander à être prévenu en cas de fuite par courrier, message téléphonique, SMS ou mail. Pour faciliter l'accessibilité à ces nouveaux services, communiquez à Lyonnaise des Eaux un numéro de téléphone et/ou une adresse mail qui vous permettra de recevoir vos alertes. Le remplacement de votre compteur est gratuit : cette prestation est prévue dans le contrat entre le Syndicat des Eaux et la Lyonnaise des Eaux. Pour votre sécurité, les agents chargés du remplacement de votre compteur sont titulaires d'une carte professionnelle que vous pouvez leur demander. Faites leur bon accueil !



Le compteur et son antenne

AGENDA

Au stade Denis Papin :
Ven 13 : Bal des forains, 21 h, buvette.
Sam 14 : Foot de plage à 10 h, buffet-buvette. Bal de la municipalité, 21 h. Feu d'artifice, 22 h.
Dim 15 : Concours de pétanque à 14 h.

ÉTAT CIVIL

Naissances
 Tomy MASSON, le 24 mai
 Louka SAILLARD, le 2 juin
 Maël BERTHIER, le 4 juin
 Isaac WAHID, le 17 juin
 Zalina USOYAN, le 17 juin

Mariages
 Laetitia LAIR et Guillaume MILLE, le 9 juin
 Maineng YANG et Joseph THO, le 23 juin

Décès
 Henriette MAZALLON, Vve TERRIER, le 19 mai
 Jeannine ROGNARD, Ép. RAMPON, le 19 mai
 Jeanne CULLAS, Vve NARDIN, le 30 mai
 Muguette CHIOLLAZ, Vve SAUTEREAU, le 21 juin

Ont participé à ce journal :

- Gérard Bargel
- Catherine Briday
- Joëlle Chanal
- Jeanine Decoeur
- Didier Devise
- Élise Lemercier
- Isabelle Léon
- Marc Micoud
- Anne Pinel-Brizard
- Yves Roux
- Robert Turgis

PERMANENCES DES ÉLUS Sur rendez-vous auprès du secrétariat

* 7 juill : Pierre Commarmot
 Adjoint à l'urbanisme
 * 18 août : Pierre Goubet
 Maire
 * 25 août : Robert Roche
 Adjoint aux sport et associations
 * 1^{er} sept : Robert Resta
 Adjoint aux affaires scolaires

LE SAVIEZ-VOUS ?

Côtière service récupère vos vêtements que vous ne mettez plus, les vend et peut ainsi aider les personnes les plus démunies. Une benne se trouve vers Carrefour Market et la vente a lieu sur Montluel... Mais oui ! renseignez-vous !
Côtière Service se trouve à côté du Club amitié loisirs (rue des écoles) !

PANIERES DE LÉGUMES : 1^{ère} livraison en septembre

Claude Bardet, directeur de tremplin qui gère le Jardin de Cocagne de Villars les Dombes, est venu présenter la mise en place de l'opération « paniers bio ». Ce chantier d'insertion produit les légumes qui sont proposés sous forme de paniers hebdomadaires (2 formules à 8 ou 15 €). Comment ça marche ? Abonnement annuel pour 48 semaines, paiement mensuel, trimestriel ou annuel, livraison tous les jeudis à la bibliothèque du Centre Marcel Cochet 1 av Foch. Retrait de 16h à 19h. Début de l'opération le jeudi 3 septembre. Inscriptions et informations complémentaires paniers.stmau@yahoo.fr ou www.tremplin01.com/ateliers/jardin-de-cocagne/paniers-bio/



Journal édité par la mairie, rue des Ecoles
 Directeur de publication: Pierre GOUBET
 Rédaction, fabrication et distribution: Equipe municipale de bénévoles

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
 lundi, mercredi, vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 17 h
 mardi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
 jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
 Tel. 04 78 55 14 08
 e-mail : echos@saint-maurice-de-beynost.fr
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :
 (Z. I. de la Tuilière à Miribel)
 Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
 Le samedi : de 9 h à 18 h



Les petits



Les CM 2 de M. Guiffroy



Les CM 1 de Mme Benâim

Les soirées se sont succédé durant tout le mois de juin au centre Marcel Cochet. Salles combles avec les parents, les copains mais aussi les habitués qui savent que chacune des saisons proposées par Delphine Baralotto depuis 12 ans brille par sa qualité et son originalité.

Humour caustique pour les lycéens qui ouvraient le banc avec « Ça va ? bravo et merci ! » En duo, la douzaine de jeunes Mauriciens a enchaîné les morceaux d'une gourmandise délectable de non dit ou trop dit. Les collégiennes privées de leur élément masculin ont proposé la soirée la plus accomplie et décalée avec un voyage intergalactique « voleurs de rêves ». Delphine, avec une bande son incroyable, a su tisser de nouveaux rêves pour ses jeunes actrices qui ont été cette saison les ambassadrices de l'activité avec des représentations auprès des maisons de retraites ou de animations collectives.

THÉÂTRE DU PROJET ÉDUCATIF LOCAL

Les plus jeunes ont joué « Le nigaud ». Primesautiers, impertinents, ils ont fait rire et sourire, dans une grande pièce aux multiples aventures où l'art de couper un arbre dépend beaucoup de la volonté de la hache. Début juillet, les classes de CE2 de Christine Boulanger, de CM1 de Djamilia Benâim et de CM2, d'Alain Guiffroy brûlent les planches à leur tour pour un final en beauté.



Les CE 2 de Mme Boulanger



Les collégiennes



Les lycéens

Prochain rendez vous pour les ateliers théâtre : le forum des Mauriciens et la fête du patrimoine à la Sathonette, samedi 15 Septembre à 11h30 « les métiers d'autrefois ».

S O M M A I R E

Et pendant ce temps à la mairie

- Compte rendu du conseil
- Réseau 13-18
- Résultats électoraux
- Travaux d'été

Ça bouge à Saint-Maurice

- Journal du 12.45
- Théâtre adulte : envolée finale
- Exposition des jeunes du réseau
- Foot : le forum pavoisé
- Le multi accueil

Du côté des associations

- Fête de la gym
- Saint-Maurice Tennis
- Noce d'or chez les boulistes
- Avec les cyclo touristes de la Dombes
- La bibliothèque
- Amitié Loisirs

Vie pratique

- Maison pour l'emploi
- De nouveaux compteurs d'eau
- Côtière Service
- Paniers de légumes

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2012

Décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal.

Ces décisions portent sur les marchés publics passés sous forme adaptée, des déclarations d'intention d'aliéner et de la délivrance et reprise de concessions au cimetière municipal.

M. le Maire présente à l'assemblée Mme Laurine Vernay, nouvellement employée à la municipalité, qui aura la charge des marchés publics. Un logement de fonction lui a été attribué au 7 avenue des écoles.

Bilan annuel de M. le délégué du procureur de la République.

Mr Roger Berthe présente à l'assemblée le bilan annuel de son action. Il rappelle sa fonction de médiateur.

Restauration - Affaires scolaires :

- Contrat de Délégation de Service Public (DSP) de la restauration municipale.

Par délibération en date du 24 novembre 2011, le conseil municipal a décidé de retenir l'affermage comme mode de gestion du service public de la restauration et de lancer la procédure de consultation. Le choix du délégataire s'est porté sur la Société ELIOR, qui outre ses prix compétitifs, offre une qualité de produits (bio) et des services non négligeables, sur site internet, comme notamment les facilités de paiements. Unanimité.

- Convention de natation de Lilô.

Les élèves des écoles de Saint Maurice fréquentent, dans le cadre d'activités scolaires, le Centre Aquatique Lilô.

Afin de réaliser ces activités nautiques, une convention de natation liant l'inspection académique, la Société Vert Marine et notre Commune doit être signée afin d'organiser la participation financière de la commune (à ce jour le montant s'élève à 75 € TTC par séance pour une classe). Délibération votée à l'unanimité.

Travaux :

- Marché giratoire Chemin de Thil - Chemin des Combes.

La création d'un carrefour giratoire à l'intersection du chemin de Thil et du chemin des Combes a été prévue au budget 2012, ces travaux étant rendus nécessaires par l'installation du Leclerc Drive, qui depuis son ouverture, génère un flux important de circulation. Une convention de projet urbain a été conclue avec la société BEDIS pour une participation financière de ces travaux à hauteur de 90 %. Un marché de procédure adaptée a été envoyé à la publication le 3 avril 2012. L'offre de la société RMF TP pour un montant de 284 688.07 € TTC a été retenue. Les travaux devront être réalisés sous 10 semaines, à compter du 10 juin 2012. Délibération votée à l'unanimité.

- Coupe de bois « Les Serines ».

La plantation de peupliers blancs situés le long de la propriété « Meilland » menace la sécurité des riverains et la coupe de ces arbres est nécessaire. Les parcelles concernées sont soumises au régime forestier et les formalités et procédures concernant l'abattage sont confiées à l'ONF (Office National des Forêts) qui se chargera de la commercialisation de ces coupes. Délibération votée à l'unanimité.

Finances :

- Inscriptions budgétaires et investissement.

Les règles de la comptabilité ne permettent pas d'acheter des équipements dans le cadre de la section d'investissement lorsque le coût unitaire est inférieur à 500€. Toutefois dans le cadre d'un cumul de ces achats, ces équipements peuvent être imputés en section d'investissement par une délibération du conseil municipal. Cette année, au vu des dépenses relatives à l'équipement des archives et du petit matériel (appareil photos, téléphones etc...) cette procédure est proposée à l'assemblée. Délibération votée à l'unanimité.

- Subventions aux associations.

Il ne s'agit pas de procéder à une nouvelle analyse et de procéder à des versements supplémentaires, mais seulement de régulariser deux problématiques particulières. La première est l'omission du versement de la subvention de 100 € à « L'Académie de la Dombes » qui, malgré sa domiciliation sur une commune voisine, participe par le prêt de livres anciens aux écoles, aux activités culturelles de la communauté de communes.

La deuxième concerne L'OCCE : la commune ne pouvant pas régler directement le transport des élèves en classe de mer, par l'intermédiaire de l'article 6247, les 1100€ prévus à cet article doivent être versées sous forme de subvention qui permet une plus grande souplesse d'utilisation. Délibération votée à la majorité (une abstention).

- Décisions modificatives du budget principal N°1.

Après le vote du budget primitif de l'année, il convient de procéder aux premiers ajustements des crédits. Ainsi, pour le fonctionnement, en plus de nombreuses opérations d'ordre tels que le changement d'affectation, quelques crédits sont à augmenter pour les associations (L'Académie de la Dombes), pour décrediter des remboursements d'assurances suite à des sinistres ou en investissement pour adapter les crédits des travaux comme ceux du chemin de Thil - Chemin des Combes, ou les achats de matériels prévus initialement en fonctionnement et relevant maintenant de l'investissement. Délibération votée à l'unanimité.

suite page 3

Bonnes
Vacances !



QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

1ères pages : des livres et des bébés

Sous l'égide de la Direction Enfance Jeunesse, le mois de la petite enfance à la bibliothèque dans le cadre de l'opération « Premières pages » initiée par le Ministère de la Culture et relayé par la CAF et le Conseil général a connu son épilogue par une matinée festive. La crèche du village Dolto et la bibliothèque du Centre Marcel Cochet partenaires de longue date ont animé cette opération durant tout le mois de mai avec l'aide de malles de lecture, de jeux, de racontes tapis de la BDP. Samedi 26 la fête se concentrait à la bibliothèque qui recevait un spectacle d'Annie Gally. La conteuse a séduit enfants, parents et mamies. Dans le jardin d'Adèle la conteuse est allée de découvertes en découvertes, de l'abeille au miel du radis ultra résistant. En comptines ou au violon Annie Gally a offert un spectacle petite enfance d'une qualité exceptionnelle. Des tapis spéciaux réalisés par les



couturières du Centre invitaient les bébés à l'aventure. Les habitués de la crèche ou du relais assistantes maternelles retrouvaient leur espace dédié à la bibliothèque. En présence de Pierre Goubet maire et Conseiller Général, de Bernard Matéos président du Centre, les familles recevaient le livre offert avant de partager un goûter d'ourson. La Direction de la Lecture publique du Conseil général et ses bibliothécaires spécialistes de la petite enfance avec des jeux simples et attractifs autour du livre offrent aux bibliothèques un guide d'animation bienvenu. Malles de lectures, racontes tapis, jeux animés, exposition d'albums jeunesse l'EAJE Françoise Dolto et la bibliothèque ont fait durer le plaisir sur tout un mois.



CLUB AMITIÉ-LOISIRS : UNE FIN DE SAISON ANIMÉE

Mercredi 30 Mai, un moment de convivialité autour d'une table réunissait les adhérents pour le Repas de la Fête des Mères à l'Auberge Rouge. 44 convives étaient présents.

Lundi 11 Juin, 8 adhérentes, toutes grand-mères, accompagnées de notre chef de chorale, se sont rendus à la crèche pour des chansons enfantines et un temps privilégié avec les tout-petits.

Jeudi 14 Juin, un petit groupe participait au concours de Pétanque inter Clubs à Massieux. Il n'y eut pas de finaliste parmi nous, mais un bel après-midi de compétition amicale.

Vendredi 15 Juin, voyage d'une journée au lac de Villerest, promenade en petit train autour du lac, repas dans une auberge, et visite du château de La Roche. 21 personnes du Club participaient à cette sortie commune aux clubs de Faramans, Bressoles et St Maurice. Une très belle journée où même le soleil fut au rendez-vous.

Le lundi 18 Juin, un groupe du Club s'est déplacé à l'école élémentaire sur demande des enseignants, pour parler de l'école de notre enfance. Cette prestation, qui en est à sa troisième année, intéresse toujours beaucoup les enfants qui sont toujours demandeurs de précisions et posent beaucoup de questions.

Vendredi 22 Juin, la chorale a chanté l'école maternelle avec les enfants, chacun y est d'abord allé de sa prestation, pour finir sur un chant commun. On ne saurait dire qui des aïeux ou des enfants avaient aux yeux la perle la plus brillante.

Lundi 2 Juillet une nouvelle randonnée emmènera les marcheurs à Crans, pour une ballade de 8,5 kms. Départ du Club à 9 heures, repas tiré du sac.

Mercredi 4 Juillet, un voyage promotionnel sur le Canal de Savières regroupera une trentaine de participants, les grenouilles sont au menu du repas de cette journée.

Pour la rentrée de Septembre, d'autres activités sont prévues, un groupe de tarot et un groupe d'initiation au tarot, un concours de coinche inter clubs, un vide greniers, participation au Forum des Associations, et continuation des activités déjà en cours, la randonnée d'ouverture se fera le 3 Septembre.

La fermeture du Club pour les vacances d'été se fera du 4 Juillet après le voyage au 21 Août à 14 heures.



FÊTE DE LA GYM



Foule des grands jours à la salle des fêtes pour la fête de fin de saison de la gym enfant du Centre Marcel Cochet. Isabelle Mélendez, l'animatrice de l'activité qui accueille les enfants de 4 à 12 ans le mercredi matin et son assistante, Sabrina Derras, proposaient aux parents et amis de découvrir le déroulé d'un cours de gym. Après l'échauffement conduit par Killiane et Lou'anne, les petits montraient leur sens de l'équilibre et leur souplesse sur les tapis, la poutre et les barres asymétriques avant de s'éclater sur le trampoline. Les plus grands proposaient sauts techniques, roulades, rondades, roues et exercices aux agrès. Les plus grands terminaient ce gala par des enchaînements personnalisés. Avant la party pizza géante, le groupe de step adultes était ovationné pour une chorégraphie particulièrement dynamique.

SAINT-MAURICE TENNIS : FRANC SUCCÈS POUR LE TOURNOI

Grosse progression : plus de 160 inscrits sont venus en découvrir sur les merveilleuses installations du club (un terrain a été refait). Il y a eu quelques performances. Le Président P. Cattelin remercie tous les bénévoles de son bureau : A. Peguet, P. Luquet, O. Ouin, G. Bargel, R. Resta, A. Brun, B. Martin, T. Tissot, sans oublier M. Lansoy qui a su établir des tableaux avec une progressivité très appréciée de tous et tous. Déjà se profilent la saison prochaine et les nouvelles inscriptions. Tarifs inchangés, école de tennis (sur cours couverts exclusivement) : moins de 18 ans 140 € avec adhésion 170 €. Faites vite, les places sont limitées.

Pour le groupe compétition, après avis du professeur, consulter le club.

Tarifs adultes : individuel 160 €, en couple 270 €, étudiants moins de 25 ans 130 €, licence comprise. Certificat médical obligatoire.

Des stages de tennis sont organisés en juillet et fin août. Dès septembre, des permanences sont organisées le mardi et le jeudi de 18 h à 20 h. Pour tout renseignement : 04 78 25 82 68.

PS (le bruit court) : simplicité, convivialité et compétences sont des qualités remarquées au Club de Saint-Maurice Tennis.



NOCE D'OR CHEZ LES BOULISTES



Ils se sont rencontrés à Billom où Maurice effectuait son service militaire. Ils se sont unis le 2 juin 1962 avant de venir s'installer sur la commune de Saint-Maurice où ils ont eu trois enfants (Laure, Didier, Hervé). Maurice fut maçon et ouvrier spécialisé à Atochimie Balan et Jacque fut ouvrière et mère au foyer. Ils sont très actifs en tant que bénévoles et dirigeants au sein du club de boules de Saint-Maurice de Beynost. Leur union a été confirmée en mairie de Saint-Maurice par M. Pierre Goubet, maire, en présence de la famille de Maurice et Jacque, et leurs amis boulistes qui leur ont fait la surprise à la sortie de la mairie.

AVEC LES CYCLO TOURISTES DE LA DOMBES

Convivialité. Imaginez : à chaque réunion mensuelle, plus de 50 % des sociétaires participent et donnent leur avis sur la vie du club ? Tout le monde y trouve son compte : tous les niveaux participent à la vie du club. Tous ces niveaux se sont retrouvés à Brusque dans l'Aveyron. Chacun, selon ses moyens, a pu pédaler sur des parcours adaptés ; il y a eu une journée où 3 groupes ont pédalé sur des parcours différents et se sont regroupés pour un pique nique très agréable au club. Il y a ceux qui reprennent le vélo, il y a ceux qui voudraient s'essayer... Pour ce faire : le club encadre 1 fois par semaine des sorties douces adaptées au niveau de chacun. N'hésitez pas, osez et prenez contact avec le Président au 06 84 24 18 49 ou 04 72 26 51 27 et au 06 20 01 44 24.

Les beaux jours sont là, les congés aussi, nombreux seront les CTDombistes à parcourir l'hexagone. Dès septembre ils viendront aussi accompagner les journées du patrimoine et participeront au forum des Mauriciens : venez les rencontrer. Bonnes vacances à toutes et à tous.



suite de la page 2 : fin du compte rendu du conseil municipal

- Redevance pour occupation du domaine public des réseaux de gaz.

Les ouvrages de réseaux de transport et de distribution de gaz occupant le domaine public sont soumis à une redevance que perçoit la commune. Le syndicat intercommunal d'électricité et d'é-communication propose à la commune, dans le cadre du transfert récent de la compétence gaz, de percevoir directement cette redevance. La somme est reversée intégralement à la commune. Pour information, cette redevance perçue en 2011 par la commune est d'environ de 950€. Délibération votée à l'unanimité.

Sécurité :

Convention CCMP : utilisation du cinémomètre.

Une convention entre la CCMP, la Gendarmerie Nationale et les communes appartenant à la CCMP concerne la conservation et l'utilisation du matériel « cinémomètre ». Ce matériel acquis par la commune de Miribel en 2003 sera géré par la Gendarmerie de Miribel et régi par ladite convention. Le cinémomètre pourra être utilisé sous certaines conditions de réservation, par les polices municipales des communes membres de la CCMP. Unanimité.

Personnel.

Création d'emplois saisonniers pour la filière technique :

Ces emplois visent à maintenir la continuité du service public en raisons des diverses absences notamment des congés annuels des agents titulaires de la collectivité mais également afin de répondre au surplus de travail que connaissent ces services à l'occasion de chantiers ou d'événements de nature exceptionnelle ou des travaux estivaux.

La création de ces nouveaux emplois saisonniers est au nombre de trois dans le service technique, à l'entretien de la voirie, des espaces verts, des bâtiments, nettoyage et travaux de réparations. La durée est de 14 semaines au total. Délibération votée à l'unanimité.

Enfance - Jeunesse.

Modification du tarif des séjours T.M.P./A.L.S.H :

Dans le cadre des séjours ALSH, des camps d'été sont proposés aux enfants fréquentant l'accueil de loisirs. Cette année, outre le camp proposé au parc de Miribel-Jonage comme l'an dernier, il est proposé un camp à la mer. Ce dernier étant plus coûteux, il convient d'appliquer de nouveaux tarifs fixés en deux tranches selon le quotient familial des utilisateurs du service :

Tranche 1 correspondante aux QF1 et QF2 de la CAF

Tranche 2 correspondante aux QF3 et Hors QF de la CAF

Les non résidents de la commune feront l'objet d'une tranche 3 spécifique quel que soit leur quotient familial.

Délibération votée à l'unanimité.

Questions diverses :

Une demande pour utiliser le site de la Sathonette dans le cadre d'une réception de mariage a été faite. Cette demande ayant été rejetée, les demandeurs ont évoqué le lieu « stade Denis Papin » pour réaliser leur réception. L'assemblée rejette cette nouvelle proposition.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Résultats du 17 juin 2012

Inscrits	2 383
Votants	1 211
Abstentions	1 172
Exprimés	1 197
Blancs et nuls	14
Raymond DVG	608
De La Verpilliere UMP	396
Eyraud FN	193

RESEAU 13-18

Activités des jeunes de 13 à 18 ans durant les vacances d'été

Inscriptions et renseignements :

Cynthia au 06 32 65 11 99

Reseau13-18stmbeynost@hotmail.fr

N'hésitez pas à nous contacter !

Possibilité de déduire les bons vacances CAF, MSA, aides du CE...

Tarifs dégressifs pour les familles nombreuses.

TRAVAUX D'ÉTÉ... ROUTES COUPÉES !

La ville de Saint Maurice de Beynost souhaite profiter de la période d'été pour réaliser des travaux de voirie sur le territoire communal. Puisque les usagers sont moins nombreux, les mois de juillet et août sont propices à ces travaux d'amélioration de la sécurité et des conditions de circulation.

Ainsi, à l'intersection du chemin des Combes, du chemin de Thil et du chemin des Grandes Combes, un carrefour giratoire sera réalisé afin d'améliorer l'accès à la zone industrielle. **Le chemin des Combes sera coupé du 9 juillet 2012 au 10 août 2012.** La déviation sera faite par la route départementale 1084A, puis la RD 1084 et enfin le chemin de Thil.

Aussi, pour des travaux de branchement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement d'une nouvelle habitation, **l'avenue de la gare sera coupée pendant 2 ou 3 jours la semaine du 20 au 24 août.** La déviation sera faite par la route de Genève, l'Avenue Maurice Cusin et l'Avenue Pasteur. Précisons ici que la mairie a préféré l'entière coupure de la circulation plutôt qu'une alternance pour des raisons d'efficacité des travaux et de sécurité des techniciens travaillant sur le chantier.

JOURNAL DU 12.45

Nous signons les dernières chroniques de notre année scolaire. Nous avons rassemblé nos souvenirs de la scolarité à Saint Maurice : les meilleurs, les pires, les inattendus.

Le premier livre que nous avons lu toutes seules : « Joyeux Noël Charlotte aux fraises » (Manon) « Arc en Ciel a disparu » (Inès) « Dora et l'anniversaire » (Chloé) Loulou les 4 saisons » (Marion) « les trois petits cochons » (Axelle) « Dora l'exploratrice » (Meiggué).

Les devoirs : le plus dur à l'unanimité les tables de multiplications. Voici nos recettes pour ce soit aussi drôle et sympa.

Apprendre avec papa en multipliant les bonbons, si on a juste on peut manger les bonbons.

Autres recettes culinaires avec ma grande mère en faisant une crêpe partie, la grande sœur et le chocolat.

La version artistique : en musique même quand la maman chante faux. Les classes :

Celle de Mme Rodriguez avec ses bureaux à trous pour encriers, ses listes de mots à faire sans faute

Celle de Mme Wilhelm en CP qui nous autorisait à faire une petite pause sieste au premier trimestre pour se rappeler la maternelle.

Les sorties :

Le musée de l'eau en CE 1

Le pique-nique d'Aurore en maternelle

Les étangs de la Dombes en CM1 (la maîtresse a failli tomber dans le lac en attrapant des libellules.

La Cantine :

les carottes c'est beurk

Les originalités : les œufs en caoutchouc

Le podium : les pommes dauphines, les pâtes, les poissons panés et le steak haché.

Une question « pourquoi il n'y a que la frisée qui pousse dans les assiettes de salade ?

« A la cantine, on pêche les moules avec un hameçon ? »

L'horreur :

Les remplaçants (tes)

Le meilleur enseignant il est sévère mais JUSTE.

Cherchez l'erreur

En grande section de maternelle avec Mme Rousselot et Mme Castellon dans la même classe que le CM2 avec Mme Grumel. Réponse : c'est quand la maternelle a été brûlée.

Le cancre

Il dit non avec la tête
Mais il dit oui avec le coeur
Il dit oui à ce qu'il aime
Il dit non au professeur
Il est debout
On le questionne
Et tous les problèmes sont posés
Soudain le fou rire le prend
Et il efface tout
Les chiffres et les mots
Les dates et les noms
Les phrases et les pièges
Et malgré les menaces du maître
Sous les huées des enfants prodiges
Avec des craies de toutes les couleurs
Sur le tableau noir du malheur
Il dessine le visage du bonheur.

Jacques Prévert

Spéciale dédicace : Ce poème qu'on connaît encore par cœur, écrit par Jacques Prévert (il a donné son nom à notre école) et appris chez Annie Lacour !

Nous sommes toutes impatientes de devenir des collégiennes, mais nous avons un gros pincement au cœur à l'idée de quitter l'école Jacques Prévert et la Sathonette.

« Je rêve du collège, mais ça me réveille le matin » Célia

« J'ai pas envie de quitter l'école de St Maurice, mais j'ai envie d'aller au collège » Manon et Inès

« L'école ici ce ne sera jamais plus pareil sans Mme Grumel » Axelle

« Ici nous sommes les grands mais au collège, nous serons les petits » Meiggué

THÉÂTRE ADULTE : ENVOLÉE FINALE

Du sang, du rire, beaucoup de rires et encore du rire, l'envolée finale de la saison théâtrale adulte du Centre Marcel Cochet fut dans le genre « entourloupes et sac d'embrouilles ». Nos deux voleuses de bijoux (Anne Champetinaud chef de bande et Delphine Parutto fille enceinte chronique) ont la mauvaise idée de venir se mettre au vert en attendant que les choses se calment dans la pension d'un couple d'hôteliers version Ténardiens entre trafic de drogue (Joëlle Gurtner-Ligot survoltée) et égorgé en série (le virevoltant François Sanchez).



Sur place, Michèle Plasse, en chirurgien esthétique blessée, et Christiane Guinot, en agent secret dépressif, complique la donne. Alain Vieux, fils prodige, fait une entrée impromptue et fait exploser le scénario. Comédie policière, mise en scène par Fabrice Laplace à 100 à l'heure, c'est sous une avalanche de rire que s'est conclue une saison riche d'une double programmation. Rendez vous à la journée du Patrimoine, et au Forum des Mauriciens pour du théâtre en plein air.



En mai, fais ce qu'il te plaît ! C'est ce que les enfants (les 2-3 ans) de l'EAJE Françoise Dolto (ou multi accueil) et les petits de l'école maternelle ont fait ! Avec la création d'un potager commun, ils s'en sont donnés à cœur joie : tomates, radis, plantes aromatiques et fleurs ont mis des couleurs et de la bonne humeur ! Les parents ont visité le potager, agrémenté de décorations réalisées par les enfants, lors de la fête de fin d'année de l'EAJE, le 28 juin.

Les enfants ont déjà goûté aux radis !

Mise en place d'ateliers peinture au multi accueil avec Amitié-Loisirs : Germaine et Danielle, deux super mamies d'amitié loisirs, ont mis leurs talents artistiques au service des enfants. Sur plusieurs matinées, elles ont proposé aux plus grands, des ateliers peinture. Ceux-ci ont réalisé des tableaux dignes de Picasso ! Elles les ont ensuite encadrés et figolés pour qu'ils brillent de mille feux. Ils ont été exposés dans le potager et sur la terrasse couverte le 28 juin afin que les parents puissent admirer tous ces chefs d'œuvre. Un grand bravo et un grand merci à Danielle et Germaine pour leur dévouement et leur investissement !

A la découverte de l'EAJE : Deux assistantes maternelles du Relais (RAM) sont venues à l'EAJE (multi accueil) sur 4 matinées avec chacune un enfant qu'elles ont en garde. L'objectif de cette rencontre étaient de pouvoir partager des pratiques professionnelles entre assistantes maternelles et personnels de l'EAJE et aussi de permettre à l'enfant

LES JEUNES DU RÉSEAU EXPOSENT

Samedi 26 Mai, le groupe photo constitué de Sarah, Laura, Sabrina présentait leur exposition « le fil vert ».

Ce temps de présentation au public fut l'aboutissement d'un travail mené depuis mars dans le cadre d'un projet photo. Grâce au vernissage, elles ont pu expliquer leur démarche artistique, notamment lors de la venue de Patrice



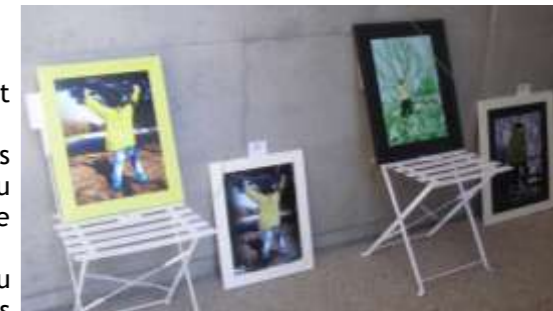
Binard, photographe de Miribel.

Initié par Cynthia, l'animatrice du réseau 13-18, ce projet fut l'occasion pour les jeunes filles de découvrir les différentes techniques de prises de vue et de retouche.

Toujours motivée, les jeunes ont choisi les lieux qu'elles souhaitaient photographier avec comme fil conducteur un pull vert. Le groupe de filles a pu ainsi exprimer leur créativité artistique et se découvrir des talents cachés.

Ces dernières ont par la suite réfléchi à la communication qu'elles allaient créer pour le vernissage. Ce projet a permis aux groupes de filles d'éveiller un œil critique face à l'image car elles se sont rendu compte que la photographie pouvait être facilement retouchée grâce à différents logiciels.

Les photographies seront exposées jusqu'au 10 Aout au centre Jacques Brel, alors venez nombreux les découvrir.



FOOT : LE FORUM PAVOISÉ

aux couleurs de la Danone nations Cup



Fair play

Spectaculaires, les stades de foot au forum des sports pour la demi finale France de la coupe du monde des 12 ans, parrainée par Danone. 24 équipes représentant l'élite régionale des clubs de foot avaient été invitées par Ain Sud Foot pour deux places qualificatives à la finale française le 5 juillet à Clairefontaine. Le vainqueur représentera la France à Varsovie en septembre. Au total ce sont 40 pays et plus de 2,5 millions de jeunes footballeurs qui auront participé à la Danone

Nations Cup. Les deux qualifiés à Saint Maurice sont Bourgoin Jailleu et Firminy. Les grands vainqueurs sont le fair play et le plaisir du jeu et Ain Sud foot dont la qualité de mobilisation a été saluée par tous.

A côté de la compétition sportive, les ambassadeurs Danone et les éducateurs du club animaient des ateliers nutrition : goût, tri des aliments, assiette parfaite : la diététique sans culpabiliser, sans interdit, mais de façon ludique... la meilleure pour convaincre.



La pyramide des aliments

DES ACTIVITÉS MULTIPLES ... AU MULTI ACCUEIL

de découvrir la collectivité avec sa nourrice autour d'activités d'éveil. Mission accomplie puisque tout le monde était ravi !

Mais aussi en juin :

-Les professionnelles de L'EAJE ont accompagné durant 4 séances des enfants du groupe des grands à l'école maternelle mais aussi à la cantine afin de se familiariser avec ces lieux pour la rentrée scolaire prochaine.

- Les parents et les enfants ont découvert le péricolaire .

- Le 22 juin, à l'occasion de la fête de la musique, Anne, musicienne, est venue jouer de la vièle et de la flûte traversière pour la joie des petits et des grands....

- Café parents : les professionnelles de l'EAJE ont proposé aux parents deux vendredis durant, de partager un moment de convivialité autour d'un thé ou un café accompagné de petits gâteaux.... Vif succès rencontré !

Ouverture des portes dès 16h30 aux parents du groupe des grands puis des moyens sur 2 mardis différents . Les professionnelles ont proposé pour certains des histoires sous forme de kamishibai (théâtre japonais) et pour d'autres des histoires contées. Puis, les parents ont pu échanger avec les professionnelles autour d'un verre de l'amitié.

-Des personnes d'amitié loisirs sont venues nous fredonner quelques chansons de leur enfance un matin du mois de juin. Les enfants étaient tout ouïe ! A leur tour, ils ont pu faire découvrir à amitié loisirs des chansons de leur répertoire quotidien.



Restauration municipale

Augmentation de la qualité sans augmentation des prix

Le contrat avec la société SCOLAREST arrivant à terme le 5 juillet 2012, la commune a lancé une procédure d'appel d'offres le 27 décembre 2011 afin de trouver un prestataire répondant au mieux **aux critères définis en concertation avec les représentants des familles** : la qualité et la quantité des menus, la politique d'achat, la traçabilité et la veille sanitaire, le développement durable, le prix...

Après de nombreuses négociations avec les candidats, la société ELIOR a été retenue par le Conseil Municipal le 31 mai 2012. Celle-ci a su répondre aux exigences de la Commune en privilégiant un **plan alimentaire alliant qualité et équilibre nutritionnel**. Deux orientations principales président aujourd'hui au fonctionnement du service :

La qualité et la quantité des aliments :

Des exigences nutritionnelles non négociables avaient été définies au cahier des charges : un **produit bio** de saison (fruit, légume, laitage...) par jour avec respect des circuits courts, des **viandes et des volailles de label supérieur**, des **poissons sauvages** (refus des poissons d'élevage), un pain fabriqué avec une farine de qualité nutritionnelle supérieure...

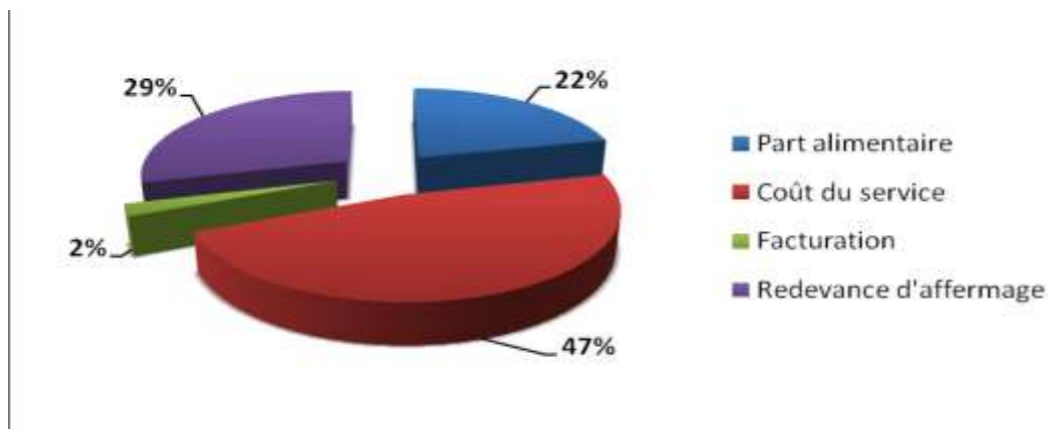
La quantité a également été abondée puisque les **grammages des plats seront majorés** de 10 % pour les enfants et de 20% pour les adultes par rapport aux recommandations du GEM/RCN (Groupement d'Etudes des Marchés, Restauration Collective et Nutrition).

La simplicité pour les utilisateurs :

Afin de faciliter les démarches administratives, commandes, paiements, etc... la commune avait exigé la mise en place de solutions simples, fonctionnelles et pratiques. Ainsi, par la création d'un **espace internet interactif et clair** permettant une grande souplesse dans les échanges avec la société, les familles disposeront d'un outil évolué à contraintes logistiques limitées (plus de nécessité de se déplacer pour s'inscrire et régler, plus de simplicité pour annuler les réservations, etc...). Le système classique de réservation a été conservé.

Ce renforcement de la qualité (dans l'assiette et dans le fonctionnement du service) **n'aura aucune répercussion sur les tarifs du service**, puisque pour la restauration scolaire la participation des usagers est maintenue à 3,56 € et pour le portage de repas à 8,10 €.

Des négociations serrées avec les entreprises candidates ont permis de maintenir ces prix. Dorénavant le coût d'un repas peut se répartir comme suit :



Un **effort considérable a été apporté sur la part alimentaire du coût du repas**. Celui-ci passe de **1.10 € à 1.60 €** soit une augmentation de 45%. Des économies ont pu être réalisées sur tous les autres postes fonctionnels pour augmenter la qualité et la quantité des produits servis.



Restauration municipale

Augmentation de la qualité sans augmentation des prix

Le contrat avec la société SCOLAREST arrivant à terme le 5 juillet 2012, la commune a lancé une procédure d'appel d'offres le 27 décembre 2011 afin de trouver un prestataire répondant au mieux **aux critères définis en concertation avec les représentants des familles** : la qualité et la quantité des menus, la politique d'achat, la traçabilité et la veille sanitaire, le développement durable, le prix...

Après de nombreuses négociations avec les candidats, la société ELIOR a été retenue par le Conseil Municipal le 31 mai 2012. Celle-ci a su répondre aux exigences de la Commune en privilégiant un **plan alimentaire alliant qualité et équilibre nutritionnel**. Deux orientations principales président aujourd'hui au fonctionnement du service :

La qualité et la quantité des aliments :

Des exigences nutritionnelles non négociables avaient été définies au cahier des charges : un **produit bio** de saison (fruit, légume, laitage...) par jour avec respect des circuits courts, des **viandes et des volailles de label supérieur**, des **poissons sauvages** (refus des poissons d'élevage), un pain fabriqué avec une farine de qualité nutritionnelle supérieure...

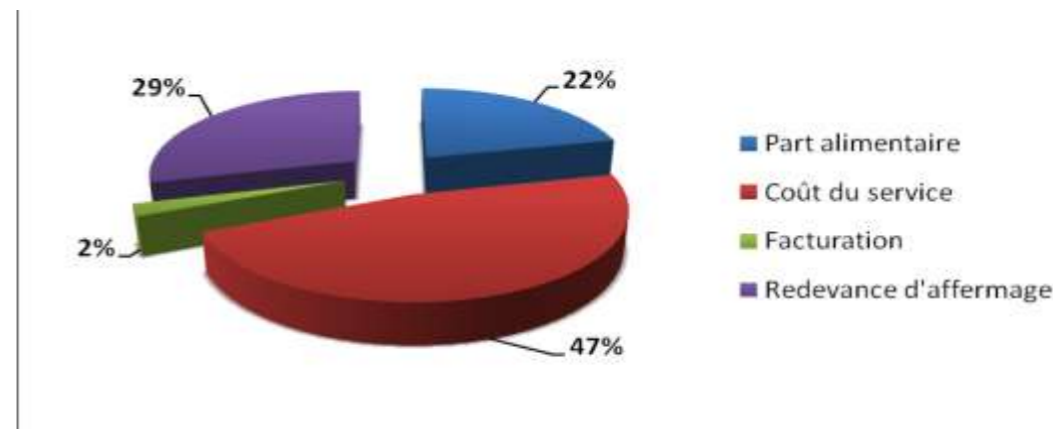
La quantité a également été abondée puisque les **grammages des plats seront majorés** de 10 % pour les enfants et de 20% pour les adultes par rapport aux recommandations du GEM/RCN (Groupement d'Etudes des Marchés, Restauration Collective et Nutrition).

La simplicité pour les utilisateurs :

Afin de faciliter les démarches administratives, commandes, paiements, etc... la commune avait exigé la mise en place de solutions simples, fonctionnelles et pratiques. Ainsi, par la création d'un **espace internet interactif et clair** permettant une grande souplesse dans les échanges avec la société, les familles disposeront d'un outil évolué à contraintes logistiques limitées (plus de nécessité de se déplacer pour s'inscrire et régler, plus de simplicité pour annuler les réservations, etc...). Le système classique de réservation a été conservé.

Ce renforcement de la qualité (dans l'assiette et dans le fonctionnement du service) **n'aura aucune répercussion sur les tarifs du service**, puisque pour la restauration scolaire la participation des usagers est maintenue à 3,56 € et pour le portage de repas à 8,10 €.

Des négociations serrées avec les entreprises candidates ont permis de maintenir ces prix. Dorénavant le coût d'un repas peut se répartir comme suit :



Un **effort considérable a été apporté sur la part alimentaire du coût du repas**. Celui-ci passe de **1.10 € à 1.60 €** soit une augmentation de 45%. Des économies ont pu être réalisées sur tous les autres postes fonctionnels pour augmenter la qualité et la quantité des produits servis.



Dorénavant, chaque tranche d'âge bénéficiera d'un plan nutritionnel adapté :

Pour l'EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant) :

L'accent est porté sur l'éveil du goût, la découverte des saveurs nouvelles, l'apprentissage progressif de l'autonomie. Les menus sont préparés à partir d'une sélection de produits spécifiques adaptés à chaque tranche d'âge.

Pour la restauration scolaire :

Pour que le repas soit un moment privilégié où l'enfant découvre les plaisirs de la table, une attention particulière à la satisfaction des besoins des enfants et à la présentation des plats seront mises en place.

Les principes retenus pour la fabrication des repas sont en fabrication sur place pour la cité de la petite enfance Françoise Dolto et la liaison froide pour le restaurant scolaire de la Sathonette.

Pour l'ALSH (accueil de loisir sans hébergement) :

Les repas seront fabriqués au restaurant scolaire de la cité petite enfance Françoise Dolto et livré, en liaison chaude, au restaurant scolaire de la Sathonette.

Pour les seniors :

Le service de portage à domicile pourra s'effectuer la semaine mais aussi les samedis et les dimanches. Le respect de la saisonnalité sera suivi ainsi qu'un plan nutritionnel conjuguant plaisir et santé.

Dorénavant, chaque tranche d'âge bénéficiera d'un plan nutritionnel adapté :

Pour l'EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant) :

L'accent est porté sur l'éveil du goût, la découverte des saveurs nouvelles, l'apprentissage progressif de l'autonomie. Les menus sont préparés à partir d'une sélection de produits spécifiques adaptés à chaque tranche d'âge.

Pour la restauration scolaire :

Pour que le repas soit un moment privilégié où l'enfant découvre les plaisirs de la table, une attention particulière à la satisfaction des besoins des enfants et à la présentation des plats seront mises en place.

Les principes retenus pour la fabrication des repas sont en fabrication sur place pour la cité de la petite enfance Françoise Dolto et la liaison froide pour le restaurant scolaire de la Sathonette.

Pour l'ALSH (accueil de loisir sans hébergement) :

Les repas seront fabriqués au restaurant scolaire de la cité petite enfance Françoise Dolto et livré, en liaison chaude, au restaurant scolaire de la Sathonette.

Pour les seniors :

Le service de portage à domicile pourra s'effectuer la semaine mais aussi les samedis et les dimanches. Le respect de la saisonnalité sera suivi ainsi qu'un plan nutritionnel conjuguant plaisir et santé.



Cuisine Cité de la petite enfance
Françoise Dolto

Fabrication sur place pour EAJE - Maternelles
ALSH en liaison chaude

Salle de restaurant scolaire
Site de la Sathonette

Accueil Primaire - ALSH

Cuisine et self restaurant scolaire
Site de la Sathonette

Accueil Primaire en liaison froide
Accueil ALSH en liaison chaude

Cuisine Cité de la petite enfance
Françoise Dolto

Fabrication sur place pour EAJE - Maternelles
ALSH en liaison chaude

Salle de restaurant scolaire
Site de la Sathonette

Accueil Primaire - ALSH

Cuisine et self restaurant scolaire
Site de la Sathonette

Accueil Primaire en liaison froide
Accueil ALSH en liaison chaude

